

Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	BERCY (MINEFI)	Numéro	757230
Adresse du site	139, rue de Bercy	Hauteur	15.70m
Bailleur de l'immeuble	Public Ministère des Finances	Destination	bureaux
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables ainsi que du partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) sur les antennes existantes + modification de l'azimut 50°=>0°		
Complément d'info	7 antennes sur 4 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	08/10/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/11/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) ainsi que du partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 140°, 230° et 320°. L'Azimut 50° existant en 2G/3G/4G sera réorienté vers l'azimut 0° et ne recevra pas d'antenne 5G (3500MHz)		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1.94m et 9.80m	Vis-à-vis (25m)	R+5 (22m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 1V/m - 140° < 3V/m - 230° < 2V/m et 320° < 2V/m 5G (3500) : 140° < 2V/m - 230° < 2V/m - 320° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	18.59m (Az 140 et 320°) 17.79m (Az 230°)		

Incidence visuelle

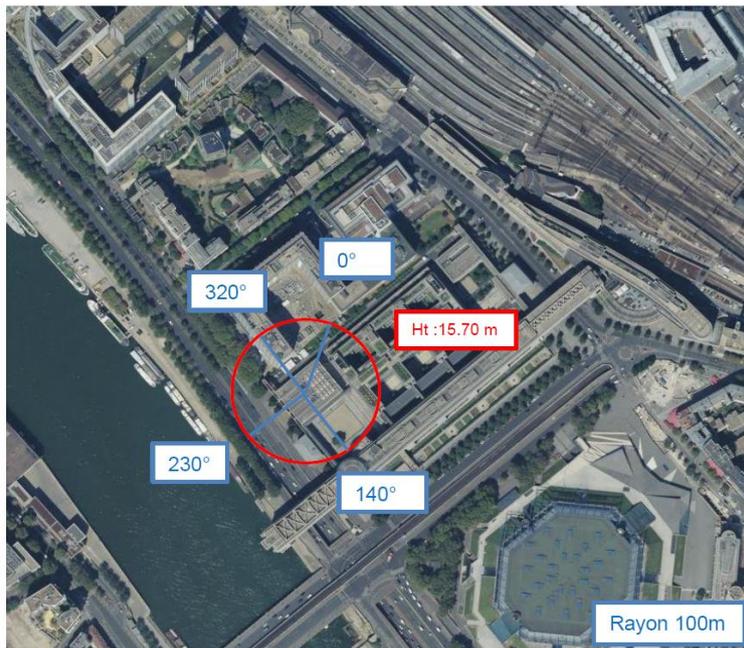
Description des antennes	Ce projet comprend : 4 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 140° et 230 et 320°. (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les azimuts 140, 230 et 320°.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes et modification de l'azimut 50°=> 0°
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

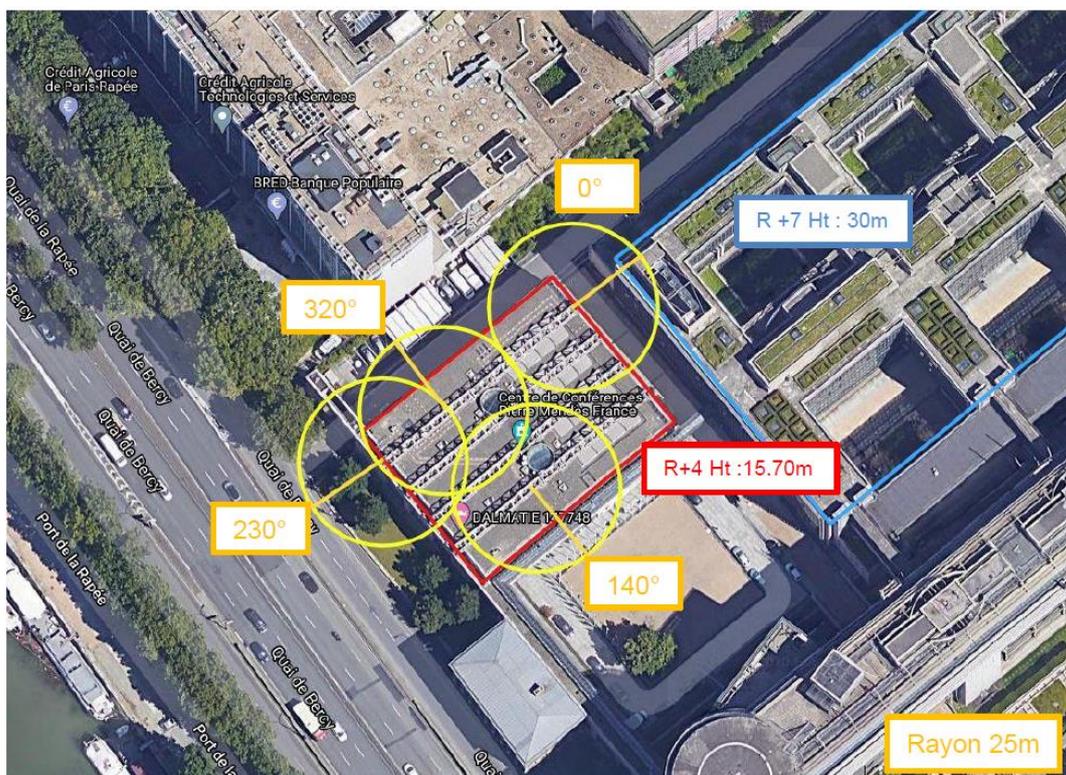
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	27.5 m	15.5 m	16.5 m	28.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 0 et 1 V/m .

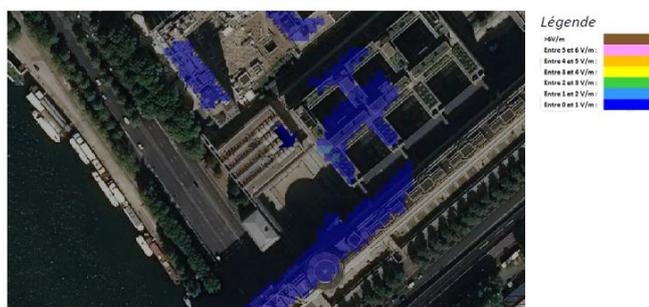
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 140°	Azimut 230°	Azimut 320°
Niveau Maximal	NA	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	NA	26.5 m	16.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

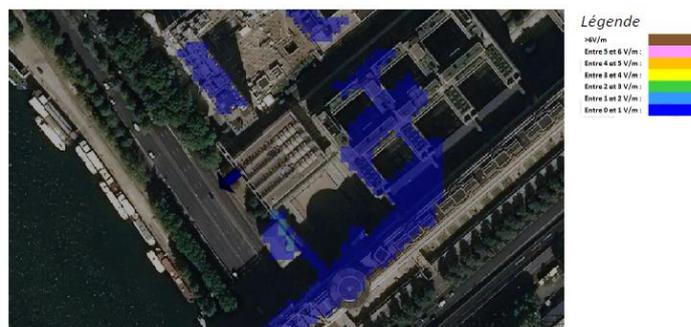
iii. Azimut 140° : antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



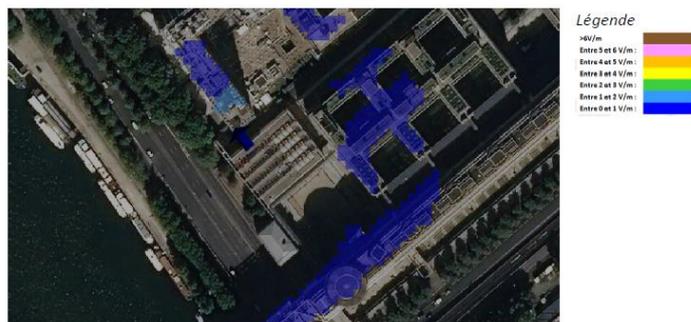
v. Azimut 230° : antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 16.5 m .



vii. Azimut 320° : antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

ANTENNES NON VISIBLES DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

0°



140°



230°



320°

